



COVID-19 : QUEL IMPACT ÉCONOMIQUE SUR NOS TERRITOIRES ?

Après deux mois de confinement et une économie qui semblait à l'arrêt, la question de l'impact économique de la crise sanitaire devient centrale. Cette note propose une première approche des conséquences sur le tissu économique des EPCI qui composent le Pôle Métropolitain de l'Artois et le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Ternois – 7 Vallées, basée sur les estimations des grands comptes nationaux proposées par l'INSEE.

Quel est l'impact de la crise à l'échelle locale : quelle est la situation générale dans le tissu économique des collectivités, quels sont les secteurs les plus exposés, ou au contraire les secteurs les plus à l'abris ?

Une crise économique sans précédent

Entre la mi-mars et la mi-mai, l'économie française a tourné au ralenti pour satisfaire les mesures de prévention sanitaire contre le virus du Covid-19. Cette situation inédite a forcé l'apparition de nouveaux usages, tel que le télétravail, mais a surtout provoqué l'arrêt de pans entiers de l'économie.

Cet impact, sans précédent, a été estimé par l'INSEE en une baisse du niveau d'activité de l'ordre de 33% par rapport à son niveau « normal » (du 16 mars au 7 mai). On estime de plus la chute de l'emploi salarié privé à -2,3 %, soit plus de 450 000 destructions nettes d'emploi au premier trimestre 2020, soit la plus forte baisse depuis 1990, dont près de 300 000 emplois intérimaires.

Éléments de méthodologie

Les données présentées dans cette note sont issues de la note de conjoncture de l'INSEE du 7 mai 2020 (lien). L'INSEE propose dans cette note des estimations de la perte d'activité liée aux mesures d'endiguement, exprimées en points de PIB perdu selon une typologie de 17 secteurs d'activités.

Cette donnée n'a pas été calculée de façon « orthodoxe » par l'INSEE, car les statistiques habituellement mobilisées ne sont parfois pas disponibles. Ces estimations proviennent par exemple de l'observation de la consommation d'électricité dans l'industrie, des remontées de déclaration

de recours au dispositif de chômage partiel de la part de fédérations d'entreprises, ou encore de l'observation des mouvements de transactions par carte bancaire par les ménages pour le niveau de consommation.

Par ailleurs, les ordres de grandeur des résultats obtenus par l'INSEE sont les mêmes que ceux développés par d'autres observateurs (OFCE, Banque de France, Xerfi...).

Pour tenter de transcrire les effets de la crise à une échelle locale, il n'existe pas de donnée équivalente au PIB à l'échelle d'un EPCI. Il est toutefois possible d'estimer ces effets en tenant compte de la spécificité de l'emploi local par rapport au profil de l'emploi national.

Nous avons utilisé la dernière version du CLAP (Connaissance locale de l'appareil productif - INSEE) datant de 2015, qui permet d'avoir une vision presque exhaustive de l'emploi à des échelons locaux, et utilisé une table de passage qui permet de retranscrire, en fonction du profil de l'emploi sur un EPCI, l'impact de la crise en termes de perte d'activité.

Étant donné que l'emploi est la variable de passage, il faut bien comprendre que les résultats de ces calculs ne permettent pas d'envisager d'avoir le réel impact du confinement sur le PIB local, mais qu'ils se transposent sur les spécificités de l'emploi local par rapport à la moyenne nationale. Un secteur peut donc apparaître peu impacté localement par rapport à l'ensemble de l'économie française, mais cela signifie aussi probablement que ce secteur est sous-développé localement.

Des territoires violemment touchés, mais avec contraste

D'après nos calculs tirés des estimations de l'INSEE, les EPCI qui composent le PMA et le PETR n'échappent pas au choc économique.

Celui-ci apparaît cependant contrasté selon les territoires, ce qui s'explique directement par la singularité des structures économiques sectorielles au sein de chaque EPCI.

Ainsi, à l'échelle du PMA, les Communautés d'Agglomération de Béthune-Bruay Artois-Lys-Romane et de Lens-Liévin seraient légèrement plus touchées que le reste de la France, tandis que la CA de Hénin-Carvin semblerait largement plus affectée. A l'inverse, sur le PETR, la Communauté de Communes des 7 Vallées serait légèrement moins touchée que la moyenne française, tandis que la CC du Ternois apparaîtrait largement moins impactée.

De manière générale, les effets économiques du confinement touchent d'autant plus les territoires tournés vers les services marchands « physiques » (tels que le commerce, le secteur du tourisme...) ainsi que les économies à socle industriel productif important.

Les regards vont maintenant se tourner vers les effets des mesures de déconfinement. La reprise économique et la résilience des territoires seront également basées en partie sur les structures économiques locales.

Un choc brutal mais disparate entre les secteurs de l'économie...

L'impact sectoriel s'étudie à deux niveaux, en termes de baisse de niveau d'activité d'une part et de poids du secteur dans l'économie d'autre part.

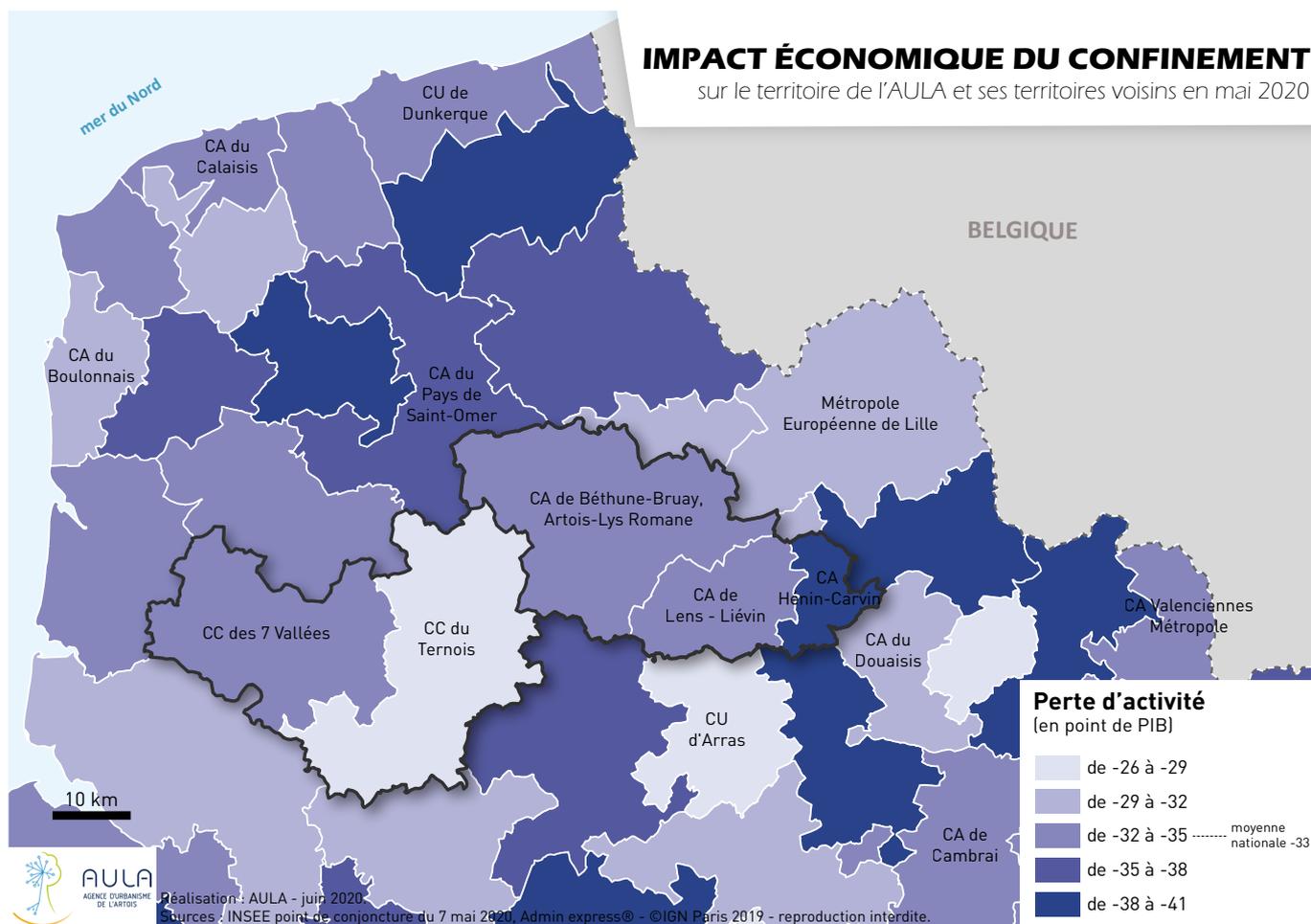
Ainsi, la perte d'activité économique sera d'autant plus forte qu'un territoire dispose d'un tissu économique spécialisé dans des secteurs subissant de fortes baisses d'activité.

L'essentiel des effets de la crise des « subprimes » en 2009 étaient indirects, avec comme source le secteur de la finance et les banques. La racine de cette crise sanitaire a un tout autre profil : la période de confinement a eu un impact lourd et direct dans certains secteurs d'activité, en stoppant net par exemple la construction et les activités liées à l'hébergement et la restauration.

Le secteur non marchand (l'éducation, la santé, l'administration...) est quant à lui relativement épargné, grâce aux mesures de chômage partiel et au télétravail notamment. Les salaires, qui représentent l'essentiel de la valeur ajoutée du secteur, se sont maintenus.

Le secteur de l'agroalimentaire (agriculture et industrie) enregistre également une faible baisse de son niveau d'activité, grâce à une demande qui est restée forte.

L'industrie parvient à limiter la baisse d'activité, malgré de très fortes disparités selon les secteurs liés aux mesures sanitaires, mais également à la demande qui est en chute libre pour certains produits (notamment dans la filière automobile, presque à l'arrêt).



...mais également selon les territoires

La crise liée au confinement a un impact hétérogène selon la structure économique des territoires.

Le caractère encore très industriel de la CA de Béthune Bruay semble faire peser lourd les effets du confinement sur son économie, près de 30% de la perte d'activité peut lui être imputé, notamment dans les activités de « Fabrication de matériels de transport » (industrie automobile) et de « Fabrication d'autres produits industriels ». L'impact de la baisse de l'activité industrielle est estimé deux fois plus fort sur la CABBALR que la moyenne française.

En revanche, les services marchands sont moins touchés que sur le reste du PMA, car l'emploi y est relativement moins développé dans les secteurs les plus affectés par la crise sanitaire (principalement dans les activités liées au transport).

La CA d'Hénin Carvin apparaît particulièrement exposée en raison de sa spécialisation dans les services marchands, et notamment dans le commerce, la restauration traditionnelle et rapide, et le transport non alimentaire qui sont des secteurs fortement touchés. Cet important décalage s'explique également avec le secteur de la restauration collective, très développé sur la CAHC, qui s'est retrouvé à l'arrêt avec la fermeture des écoles et des lieux de vie. Environ deux tiers des effets économiques du confinement sont imputables aux services marchands sur la CAHC.

La CA de Lens Liévin est moins tournée vers l'industrie et le commerce. Mais outre les activités liées au secteur du bâtiment, pratiquement à l'arrêt pendant la période de confinement, la Communauté d'Agglomération souffre de sa spécialisation dans les « Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien » : le secteur du travail intérimaire sert de variable d'ajustement, et les activités d'Enquêtes et sécurité (activités liées au nettoyage et à la sécurité notamment), sont quasiment à l'arrêt pendant la période. A l'inverse, le secteur de « l'Information et de la communication », qui est relativement plus présent sur la CALL que dans le reste du PMA (mais largement moins que dans la moyenne française), n'a en moyenne que très peu été impacté par les mesures de confinement.

Les deux territoires du PETR s'en sortent relativement mieux compte tenu de leurs profils plus agricoles, et beaucoup moins tournés vers les services marchands.

La CC des 7 Vallées apparaît toutefois relativement plus exposée en raison de son caractère encore très industriel, et du secteur du Commerce qui pèse un poids relativement important sur les emplois du territoire.

La CC du Ternois apparaît plus faiblement impactée que le reste de la France en raison de son économie spécialisée dans l'agroalimentaire, qui a peu subi les mesures de confinement.

Enfin, le secteur de la construction, presque à l'arrêt pendant le confinement, vient aggraver encore un peu ces chiffres sur l'ensemble des 5 territoires, où l'on observe une relative spécialisation de l'emploi par rapport au reste de la France.

	Part dans le PIB (Fr)	Perte d'activité (Fr)	Contributions à la perte d'activité (en points de PIB)					
			France	CABBA-LR*	CALL*	CAHC*	CC des 7 Vallées	CC du Ternois*
Agriculture	2%	-13%	-0,26	-0,20	-0,03	-0,02	-1,09	-0,75
Industrie	14%	-38%	-4,59	-9,24	-3,61	-4,06	-7,99	-4,09
Construction	6%	-75%	-4,54	-5,90	-6,26	-6,07	-6,47	-7,27
Services marchands	56%	-36%	-20,77	-14,25	-19,79	-24,26	-13,23	-10,51
Services non marchands	22%	-14%	-3,10	-4,41	-3,70	-3,66	-3,70	-3,97
Total	100%	-	-33,26	-33,99	-33,38	-38,07	-32,49	-26,58

Source : INSEE point de conjoncture du 7 mai 2020
* calculs AULA

Lecture

La perte d'activité de la CA de Lens - Liévin est estimée à 33,4% de PIB pour la période de confinement, dont 19,8 points pour le seul secteur des services marchands, et 6,3 points pour le secteur de la construction.

Quel effet sur l'emploi local ?

S'il est encore trop tôt pour calculer le nombre d'emplois qui vont être impactés par cette crise, l'INSEE estime que les deux mois de confinement ont « coûté » 6 points de PIB à la croissance annuelle du pays. A titre de comparaison, la récession de 2009 était inférieure à 3% du PIB.

L'économie française a mis plusieurs années pour se redresser à la suite de la crise de 2009, au prix d'une accélération de la restructuration du tissu économique, en poursuivant notamment sa désindustrialisation et en se tournant vers une économie servicielle.

Ces mutations économiques se déclinent également avec un certain décalage temporel à l'échelle locale sur les EPCI du PMA et du PETR : les emplois industriels font de plus en plus place aux emplois serviciels.

Bien que des marqueurs économiques communs vont pouvoir être identifiés entre ces deux crises (défaillances d'entreprises, chômage de masse...), les causes de cette dernière ne sont pas liées à une conjoncture financière délicate, ni même dans un premier temps d'ordre économique.

Dès lors, que ce soit à court ou à moyen terme, l'impact sur l'emploi dépendra nécessairement en partie de l'adaptation de l'ensemble des chaînes économiques aux nouvelles mesures sanitaires qui seront de rigueur.

Un effet rattrapage est-il attendu pour le déconfinement ?

Avant de parler d'un effet de rattrapage de l'économie après deux mois de sous-activité, il faut d'abord se poser la question de sa remise en marche, post confinement : comment les processus de production seront impactés par les conditions de reprise et de sécurité sanitaire ?

S'il semble toutefois raisonnable de s'attendre à des effets de rattrapage économique, même partiels, dans certains secteurs de l'industrie ou du commerce non alimentaire, de nombreux services afficheront des pertes sèches suite à la période de confinement. Outre les effets de saison qui seront probablement perdus pour de nombreuses activités, une question se pose : est-ce que les entreprises ont les capacités productives pour assurer un rattrapage suite à deux mois d'inactivité ?

D'autre part, les entreprises liées à l'économie présentielle (notamment dans les loisirs, le tourisme, l'hôtellerie-restauration, ...) risquent de pâtir encore quelques mois, voire quelques années, des mesures sanitaires et administratives.

D'autant plus que les habitudes de consommation se sont adaptées lors de la période de confinement, avec un recours massif au commerce électronique. Cela risque d'accélérer les restructurations dans le commerce traditionnel, ce que l'on peut déjà apercevoir en ce moment avec les nombreuses annonces de plans économiques. Ces derniers concernent plutôt des entreprises qui étaient déjà en difficultés avant le confinement, mais l'on peut s'attendre à une nouvelle vague de défaillances d'ici 3 à 6 mois pour des entreprises qui ne l'étaient pas.

Il faut également s'interroger sur l'épargne forcée qui a pu se constituer auprès des ménages lors de la période de confinement. Il s'agit de l'un des moteurs potentiels de la relance : si cette épargne est estimée à plusieurs milliards d'euros à l'échelle nationale, qu'en est-il de sa part à l'échelle locale, et dans quelle mesure elle ne constituera pas une épargne de précaution face à la crise générale qui se profile ?

La résilience économique des territoires dépendra donc fortement de leur structure sectorielle d'une part, mais aussi des caractéristiques administratives du déconfinement, et enfin des mesures de relance de la consommation locale pour maintenir le tissu économique. A ce titre, le rôle de la commande publique peut jouer un rôle important.

Pour aller plus loin...

L'Agence d'Urbanisme de l'Artois proposera pour la fin du mois de juin un rapport plus détaillé des effets de la crise et de ses répercussions sur l'économie des 5 EPCI du PMA et du PETR.

N'hésitez pas en complément à consulter les réflexions autour de la crise économique des acteurs de l'observation économique nationale :

L'Assemblée des Communautés de France (ADCF) et ses propositions de plan de relance : https://www.adcf.org/files/DOCS/2020/24042020_Crise-Coronavirus_Plan-de-relance-2020_web_HD.pdf

Les points de conjoncture économique de l'INSEE : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4473296>

Les publications de L'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE) : <https://www.ofce.sciences-po.fr/publications/publications.php>

